

# MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat : «RUM»

## Type de contrat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la Communauté de communes Estuaire et Sillon à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Communauté de communes Estuaire et Sillon.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

**FR08ZZZ526091**

### DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER \*

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

### DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : **Communauté de communes Estuaire et Sillon - Service Environnement**

Adresse : 2 boulevard de la Loire

Code postal : 44260

Ville : Savenay

Pays : FRANCE

### DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER \*

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE

**Type de paiement :** Paiement récurrent/répétitif

Signé à :

Signature :

Le :

**JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE** (au format IBAN BIC)

### Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Communauté de communes Estuaire et Sillon. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la Communauté de communes Estuaire et Sillon.